

La mallette du dirigeant : protection sociale de l'entrepreneur et de son conjoint

Module 12

SUR-MESURE

INTER ENTREPRISE

Infos pratiques

J Durée

2 Jour(s) dont 14 Heure(s) en centre

€ Tarif(s)

700 € par stagiaire

Objectifs de formation

Comprendre et maîtriser sa protection sociale et/ou celle de son conjoint selon le statut de son entreprise.

Contacts

Programme

Protection sociale du chef d'entreprise

- L'organisation de la protection sociale obligatoire des indépendants : Être informé des démarches liées au changement de statut social et connaître ses droits en termes de prestations familiales et prestations maladie.

- Préparer sa retraite : Comprendre le fonctionnement de la retraite obligatoire. Prévoir une retraite facultative.

- Calculer les cotisations sociales obligatoires : Apprendre les bases de calcul des cotisations sociales. Visualiser un échéancier des cotisations sociales. Connaître les exonérations de charges sociales.

- La complémentaire santé : Pourquoi faut-il une complémentaire santé, une protection arrêt de travail ?

Quelles questions poser pour faire le bon choix ?

Le management et la fin de la relation : Les différents modes de management, les obligations de l'employeur, le statut du conjoint.

Entrepreneurs, les risques que vous devez vous assurer

- Risques auxquels l'entreprise est exposée :

Les risques de Responsabilité, La Responsabilité Civile professionnelle, Les risques de dommage aux biens (vol, incendie, bris de matériels,..)

La couverture des pertes d'exploitation, Les assurances de véhicule

L'incapacité temporaire ou définitive d'un homme clé, Les obligations de prévoyance prévues

- Risques auxquels le dirigeant est exposé :

La maladie, l'accident du dirigeant

La Responsabilité Civile des Dirigeants Sociaux

La protection juridique du dirigeant, La perte d'emploi du dirigeant, Le décès d'un associé



Les plus

- Cette formation est intégralement financée par un fonds spécial AGEFICE pour les dirigeants d'entreprise relevant de l'AGEFICE sans avance de trésorerie.
- Autres financements possibles.

Les conditions d'admission

→ Niveau d'entrée : Sans niveau spécifique

Le parcours de formation

Type de parcours

Présentiel

Modalités d'évaluation

Evaluation des acquis : test de fin de formation, quizz. Attestation d'acquisition de compétences complétée par l'intervenant et remise à chaque participant par module suivi. Evaluation de la satisfaction : Envoi d'un questionnaire individuel aux participants et exploitation des insatisfactions éventuelles dans le cadre de notre démarche qualité. A l'issue de la formation et pendant 3 mois les stagiaires pourront bénéficier d'une aide en posant leurs questions sur une messagerie dédiée. Pour toute annulation effectuée moins de 8 jours avant le début du stage, 20 % du montant de la formation est dû en totalité à titre d'indemnité forfaitaire. Tout stage commencé est dû en totalité. Le service formation continue de la CCI d'Ille-et-Vilaine se réserve le droit d'annuler la programmation d'un stage en cas d'effectifs insuffisants 8 jours avant le démarrage.

Modalités pédagogiques

Apports théoriques. Cas pratiques : analyse des statuts des participants, supports de cours remis à chaque participant.

Diplôme obtenu

Attestation de formation

FACULTÉ
DES MÉTIERS
FOUGÈRES | RENNES | ST-MALO

En savoir plus Certification professionnelle - diplôme

Date et mise à jour des informations : 01/07/2019

Extrait de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet www.fac-metiers.fr